

PROXILEGALES,

c'est **LA solution pour dématérialiser** vos marchés publics ! Cette plateforme est une réponse complète aux obligations liées à l'ordonnance des marchés publics : de la publication de vos avis de marché dans le journal d'annonces légales à la dématérialisation de vos procédures.



Depuis le **1er octobre 2018** tous les marchés publics doivent être dématérialisés. *

- **Simple d'utilisation**
- **Rapide : dématérialisez en quelques clics**
- **Bénéficier d'un accompagnement personnalisé par notre équipe dédiée ****

PICARDIE MÉDIAS PUBLICITÉ
03.22.82.84.10 – contact@pmpublicite.fr